



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Préfet,

Orléans, le 16 JAN. 2017

Monsieur le Ministre,

Vous avez attiré mon attention sur la situation de l'entreprise IBIDEN DPF France, située à Courtenay (Loiret). Cette filiale du groupe japonais IBIDEN produit en effet des filtres à particules en carbure de silicium destinés aux moteurs diesel des voitures. Or les difficultés commerciales de l'entreprise (le taux d'équipement des filtres à particule diesel sur le marché européen semble avoir atteint un niveau maximal), ainsi que le climat social tendu (nombreuses grèves depuis 2015), ont entraîné des pertes pour l'entreprise depuis plusieurs années. Elle a cependant renoué en 2016 avec les bénéfices, grâce à une légère reprise des ventes et aux efforts administratifs internes mais, sur le plus long terme, la situation d'IBIDEN dépendra de sa capacité à adapter ses lignes de production à la fabrication des filtres de nouvelle génération.

La concurrence est forte avec le site de production hongrois qui est le plus important du groupe en Europe. En raison de l'écart du coût de la main d'œuvre, l'usine française est déjà plus automatisée et produit des filtres à particules plus simples pour des volumes élevés.

Le maintien des activités d'assemblage sur le site de Courtenay est cependant assuré jusqu'en 2020, sans risque de délocalisation en Hongrie. En ce qui concerne la pérennisation du site à long terme, la direction japonaise procède actuellement à l'étude des investissements nécessaires à la production de filtres à haute porosité et les premières annonces officielles pourraient être faites d'ici la fin du mois de janvier 2017.

Soyez assuré que les services de l'Etat mettront tout en œuvre pour apporter leur soutien à l'entreprise IBIDEN afin de pérenniser ses activités industrielles dans la région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération très distinguée.

Bien cordialement.

Nacer MEDDAH

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien Ministre
Sénateur du Loiret
Vice-Président de la Commission des Lois
1 bis, rue Croix de Malte
4500 ORLEANS